

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 7 février 1984.

30 Priorité :

43 Date de la mise à disposition du public de la
demande : BOPI « Brevets » n° 32 du 9 août 1985.

60 Références à d'autres documents nationaux appa-
rentés :

71 Demandeur(s) : Société anonyme dite : SOCIÉTÉ CO-
TONNIÈRE DU MIDI - SOCOMI. — FR.

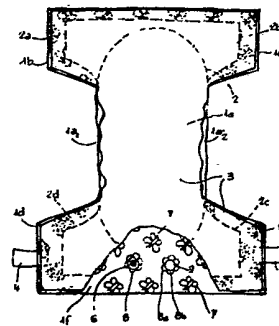
72 Inventeur(s) : Jacques Pages.

73 Titulaire(s) :

74 Mandataire(s) : Cabinet Beau de Loménie.

54 Perfectionnement aux changes-complets pour bébés.

57 La présente invention a pour objet un change-complet pour bébés consistant en un ensemble formé d'une couche en matière plastique absorbante 2 et d'une feuille de matière plastique 1 tenant lieu de culotte imperméable, caractérisé en ce que la feuille de matière plastique 1 est transparente ou translucide et en ce qu'elle comporte des moyens visuels effaçables 6 au contact de l'eau ou de l'urine, qui, lorsqu'ils sont effacés 9 donnent de l'extérieur l'indication que le bébé est mouillé sans qu'il soit nécessaire de défaire le change.



FR 2 559 037 - A1

D

Perfectionnement aux changes-complets pour bébés.

La présente invention a pour objet un perfectionnement apporté aux changes-complets pour bébés.

Le secteur technique de l'invention est celui de l'industrie pour la confection d'articles de protection hygiénique.

Pour la propreté des enfants en bas âge, on utilise couramment de nos jours des changes-complets qui offrent à la mère ou à la nurse de grands avantages, compte tenu du côté pratique de tels articles.

L'invention a pour objet une amélioration aux changes-complets pour nourrissons de sorte à faciliter de façon notable le travail des mères ou des nurses et procurer un meilleur confort pour les bébés.

L'objectif de la présente invention est un change-complet pour bébé qui, lorsqu'il est porté par l'enfant permet à la mère ou à la nurse de voir directement et dans défaire le change si le bébé est mouillé. Cet objectif est atteint par le change-complet pour bébé consistant en un ensemble formé d'une couche en matière absorbante^{et}/d'une feuille de matière plastique tenant lieu de culotte imperméable, caractérisé en ce que la feuille de matière plastique est transparente ou translucide et en ce qu'elle comporte des moyens visuels effaçables au contact de l'eau et de l'urine qui, lorsqu'ils sont effacés, donnent de l'extérieur l'indication que le bébé est mouillé sans qu'il soit nécessaire de défaire le change.

Dans un mode de réalisation, la feuille de matière plastique comporte, sur sa face interne, qui est située du côté de la couche absorbante, des motifs décoratifs ou toutes autres inscriptions portés avec un produit coloré tel qu'une encre ou tout autre produit similaire soluble à l'eau et à l'urine de sorte que lorsque le bébé est mouillé, lesdits motifs ou inscriptions sont effacés.

Dans un autre mode de réalisation, la feuille comporte outre lesdits motifs décoratifs ou inscriptions effaçables à l'eau et à l'urine, d'autres motifs décoratifs ou toutes autres inscriptions portés avec un produit coloré tel qu'une encre ou tout autre produit similaire stable à l'eau et à l'urine. Lesdits motifs ou inscriptions stables à l'eau ou à l'urine sont imprimés indifféremment sur la face interne ou la face externe de la feuille de matière plastique.

Dans un mode de réalisation, lesdits motifs ou inscriptions sont répartis sur la totalité de la surface de la feuille de matière plastique.

Dans un autre mode de réalisation, lesdits motifs ou inscriptions sont répartis sur une surface correspondant à celle recouverte par la couche absorbante.

Le résultat de l'invention est un change-complet pour bébé
5 permettant à la mère ou à la nurse de voir, sans défaire le change, si le bébé est mouillé.

Les avantages et les caractéristiques de l'invention ressortiront à la lecture de la description suivante d'un mode d'exécution d'un change-complet en référence au dessin annexé sur lequel :

10 - la figure unique est une vue de dessus d'un change représenté à plat du côté qui comporte la garniture absorbante et dont une partie de ladite garniture a été supprimée pour laisser apparaître les moyens visuels selon l'invention.

De façon connue un change-complet se compose d'une feuille
15 de matière plastique 1, découpée et comportant latéralement deux larges échancrures de telle sorte que la feuille 1 adopte la forme d'un double T. Cette feuille comporte ainsi une bande centrale longitudinale 1a, laquelle comporte, à ses extrémités, des rabats latéraux 1b/1c/1d/1e par exemple d'un contour trapézoïdal. La partie centrale 1a comporte
20 une garniture absorbante formant une couche 2, constituée par de la ouate, par exemple de cellulose ou toute autre matière absorbante similaire. Cette garniture 2 d'une assez forte épaisseur est d'un contour ovalisé et comporte à ses extrémités des prolongements latéraux 2a/2b/2c/2d de moins forte épaisseur qui adoptent la forme générale des rabats 1b/1c/1d/1e. Ces prolongements sont en retrait des bords qui délimitent les extrémités de la bande 1a et desdits rabats.

La garniture absorbante 2 est insérée entre la feuille de matière plastique 1 et un film de fibres non tissées, par exemple de cellulose 3 ou de toutes autres fibres, qui recouvre la feuille 1 et qui
30 est fixée à celle-ci par exemple par collage de son bord périphérique qui s'étend autour de la garniture 2 et des prolongements 2a/2b/2c/2d et sur la zone comprise entre ladite garniture, lesdits prolongements et le pourtour de la feuille de matière plastique 1.

Le change peut comporter ou non des élastiques passés le
35 long des bords latéraux 1a₁/1a₂ de la bande médiane 1a pour former des fronces destinées à entourer étroitement les cuisses du nourrisson.

Les rabats 1d/1e comportent des bandes autocollantes 4/5 qui sont destinées à être appliquées sur la face externe des rabats 1b/1c

lorsque la culotte est formée.

Selon l'invention la feuille de matière plastique 1, par exemple du polyéthylène transparent ou translucide comporte, sur sa face interne 1f, des motifs 6 imprimés avec une encre soluble à l'eau et à l'urine ou tout autre produit similaire tel qu'une teinture ou une peinture. Ces motifs peuvent adopter toute forme, par exemple des petits cercles 6 ou encore consister en des inscriptions, des dessins ou autres ...

Ces motifs 6 peuvent être associés à d'autres motifs imprimés avec une encre stable à l'eau et à l'urine ou tout autre produit équivalent tel qu'une teinture ou une peinture.

La figure 1 illustre un ensemble de motifs indélébiles stylisés représentant des papillons 7 et des fleurs 8. Ces dernières comportent des pétales 8a débordant à la périphérie d'un cercle 8b. Le cercle 6 porté avec une encre soluble à l'urine est imprimé dans le cercle 8a et est d'une couleur différente de celle des motifs indélébiles 7/8. Par exemple, les cercles 6 sont de couleur jaune alors que les autres motifs 7/8 sont de couleur bleue. Cette combinaison de couleur n'est toutefois pas limitative, plusieurs autres combinaisons pouvant être réalisées.

Lorsque l'enfant est mouillé, la forte humidité existant dans la couche ou l'urine stagnant dans la culotte étanche, provoque l'effacement des motifs en forme de cercle 6, tel que cela est représenté en 9. L'effacement desdits motifs 6 indique que l'enfant doit être changé.

La feuille de plastique 1 étant transparente ou translucide, les motifs 6/7/8 sont ainsi visibles de l'extérieur et l'indication que le bébé est mouillé est donnée sans qu'il soit nécessaire de défaire le change comme cela doit être fait avec les changes actuellement utilisés.

Bien entendu, les motifs indélébiles 7/8 peuvent indifféremment être imprimés sur la face interne ou externe de la feuille de matière plastique 1.

REVENDEICATIONS

1. Change-complet pour bébés consistant en un ensemble formé d'une couche en matière plastique absorbante (2) et d'une feuille de matière plastique (1) tenant lieu de culotte imperméable, caractérisé
5 en ce que la feuille de matière plastique (1) est transparente ou translucide et en ce qu'elle comporte des moyens visuels effaçables au contact de l'eau et de l'urine (6) qui, lorsqu'ils sont effacés (9), donnent de l'extérieur l'indication que le bébé est mouillé sans qu'il soit nécessaire de défaire le change.

10 2. Change-complet selon la revendication 1, caractérisé en ce que la feuille de matière plastique (1) comporte, sur sa face interne (1f), qui est située du côté de la couche absorbante (2), des motifs décoratifs (6) ou toutes autres inscriptions portés avec un produit coloré tel qu'une encre ou tout autre produit similaire soluble à l'eau
15 et à l'urine de sorte que lorsque le bébé est mouillé lesdits motifs ou inscriptions (6) sont effacés.

3. Change-complet selon l'une quelconque des revendications 1 et 2, caractérisé en ce que la feuille de matière plastique (1) comporte, outre lesdits motifs décoratifs ou inscriptions (6) effaçables à
20 l'eau et à l'urine, d'autres motifs décoratifs (7/8) ou toutes autres inscriptions portés avec un produit coloré tel qu'une encre ou tout autre produit similaire stable à l'eau et à l'urine.

4. Change-complet selon la revendication 3, caractérisé en ce que lesdits motifs ou inscriptions stables à l'eau ou à l'urine
25 (7/8) sont imprimés indifféremment sur la face interne ou la face externe de la feuille de matière plastique (1).

5. Change-complet selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que lesdits motifs (6/7/8) ou inscriptions sont répartis sur la totalité de la surface de la feuille de matière
30 plastique (1).

6. Change-complet selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que lesdits motifs (6/7/8) ou inscriptions sont répartis sur une surface correspondant à celle recouverte par la couche absorbante (2).

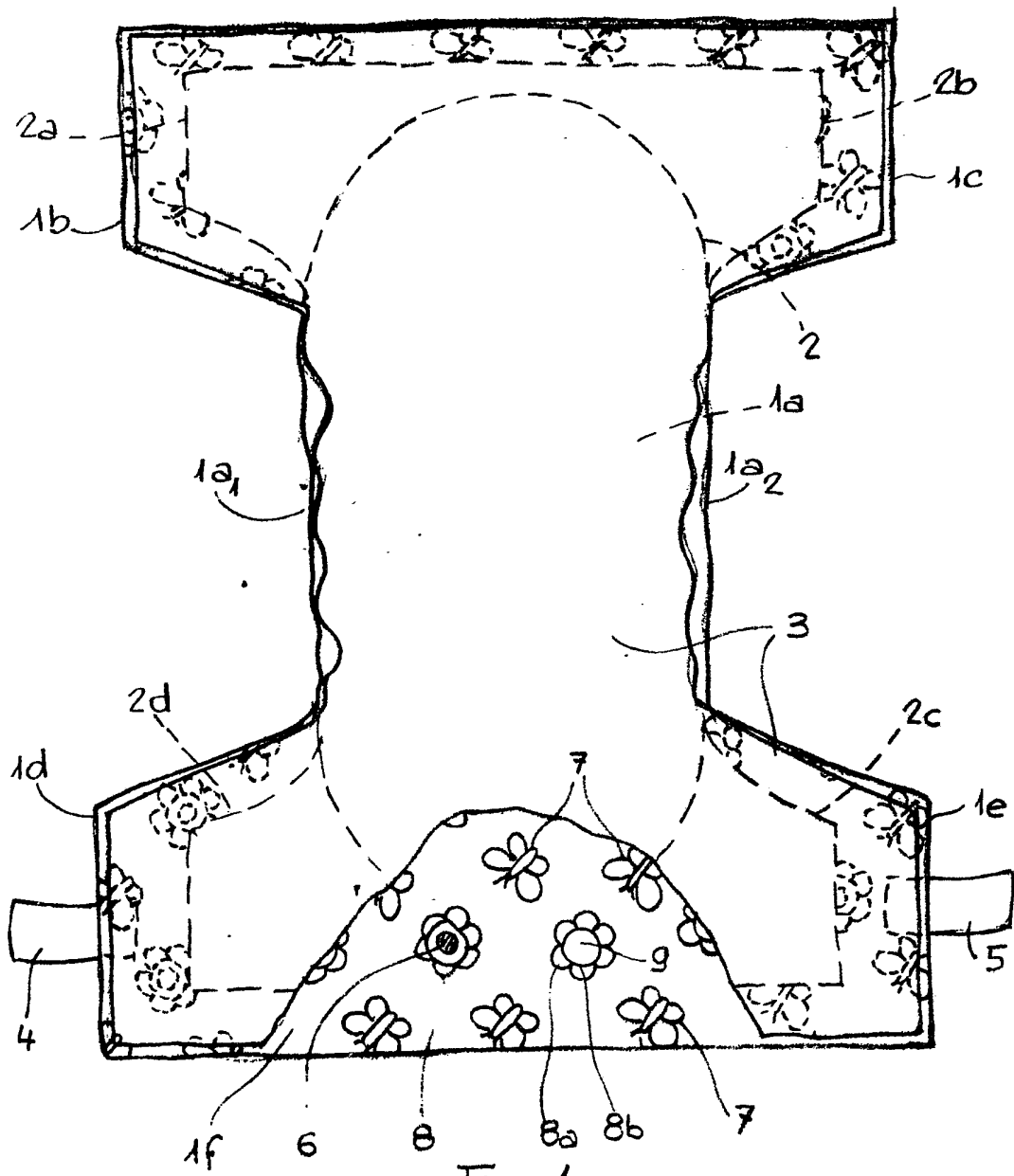


Fig 1